



## CHARTRE DU DISPENSARE de SOINS NATURELS de CREST

---

***Le dispensaire a pour philosophie de soulager la personne humaine en vue d'un mieux être physique et psychique à l'aide de thérapies naturelles.***

Considérant que chaque individu est **libre de disposer de lui-même**, le dispensaire aide chacun à **devenir acteur et responsable** de sa propre santé et laisse à chaque patient le **choix de la thérapie** qu'il désire.

Il milite en faveur **de l'éducation pour la santé et la prévention**.

Il est **ouvert à la médecine conventionnelle** allopathique et accepte volontiers une collaboration sans réserve avec les autres professions médicales, sans discrimination.

Il favorise la **transmission des 'savoir faire'** et développe des projets collectifs, créatifs et sociaux.

Il développe, en son sein, la **capacité d'écoute et d'expression**, cultive l'échange et la diversité, en utilisant un mode décisionnaire basé sur la **recherche du consensus**.

Il est **libre de toute référence spirituelle, religieuse et politique**. L'espace spirituel ou de développement personnel doit être respecté, mais il est d'ordre privé, chacun assumant sa propre démarche, avec discrétion et sans prosélytisme, en partageant des valeurs simples et communes basées sur le respect, la bienveillance et la solidarité.

Il crée une **expérience transmissible** à d'autres futurs projets.

Tous les thérapeutes et accueillants, sans exception, sont **bénévoles**

Chaque intervenant bénévole s'engage à **ne pas utiliser le dispensaire à des fins mercantiles** (vente de produits, détournement de clientèle,..)